

Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP Sanitaire et Social)

Public : L'ensemble du personnel, aucun prérequis nécessaire à la formation

Effectif : 10 personnes maximum

Durée : 21 heures

Prix de vente : Contactez-nous pour un devis

– **Etre capable de caractériser l'activité physique dans sa situation de travail**

Appréhender la notion de situation de travail

L'activité physique (gestes, postures, effort, déplacements avec ou sans charge) dans sa situation de travail, combinée aux activités perceptives et mentales

– **Etre capable de situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise ou l'établissement**

Les notions de danger, situation dangereuse, dommage, risque, accident du travail et maladie professionnelle

Identifier la nature et l'importance des AT et des MP liés à l'activité physique dans son établissement ou établissement, dans la branche professionnelle et/ou au plan national

Identifier les préjudices humains et économiques pour l'entreprise ou l'établissement et son personnel

– **Etre capable de caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain**

Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, bruit, éclairage)

Les principaux éléments du mécanisme de la vision et identifier ses atteintes (fatigue visuelle)

– **Etre capable de détecter les risques d'atteintes à sa santé et de les mettre en lien avec les éléments déterminant son activité physique**

Décrire les sollicitations de l'appareil locomoteur dans son activité

Identifier les déterminants de son activité physique

Faire le lien entre les atteintes à sa santé et les déterminants de son activité physique

– **Etre capable de proposer des améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés, de participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation**

Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de prévention

Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes de travail

Maîtriser les différentes techniques de manutention des personnes en vous appuyant sur les principes de sécurité d'économie d'effort.

– **Etre capable de limiter les risques à la manipulation manuelle de personnes à mobilités réduite en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.**

Evaluer le potentiel de la personne aidée.

Déplacements naturels de la personne

Mise en pratique des techniques de manutention manuelle

